

Webinaire – E-commerce : maîtrisez les aspects juridiques et TVA de vos ventes en ligne



Date: 2021-05-18

PRÉSENTATION

Qu'on le veuille ou non, les **plateformes** sont désormais **au cœur de notre vie quotidienne**. Chacune d'entre elles mérite un accompagnement juridique adéquat, qu'il soit celui de l'opérateur ou de l'utilisateur.

En pratique, le terme « plateforme en ligne » désigne une gamme de services disponibles sur Internet (les places de marché (les marketplaces), les moteurs de recherche, les réseaux sociaux, les médias créatifs, les boutiques d'applications, les services de communication, les systèmes de paiement, les services comprenant l'économie dite « collaborative » ou « gig »...).

Le webinaire sera divisé en deux parties :

– Ventes en ligne et aspects juridiques

Venez acquérir les **réflexes de base nécessaires à l'univers numérique** et apprendre la **réglementation qui encadre les activités en ligne**. Nous vous donnerons la grille de lecture nécessaire à la compréhension du commerce électronique : conditions de vente en ligne, conditions d'utilisation, RGPD, mise en conformité légale en fonction des différents modèles d'affaires et de secteur déterminé...

– Ventes en ligne et aspects TVA

Ensemble,

- nous déterminerons les nouvelles règles TVA applicables à l'e-commerce à partir du 1^{er} juillet 2021 ;
- nous examinerons le régime TVA applicable aux prestations de services électroniques ainsi

- que les modifications en la matière à partir du 1^{er} juillet 2021 ;
- nous analyserons le passage du régime MOSS au régime OSS ;
- nous distinguerons les nouveaux seuils et points d'attention à prendre en considération dans le cadre du commerce électronique en Europe. Par ailleurs, nous nous pencherons sur le régime des biens vendus, dans le cadre de l'e-commerce, en provenance d'un État tiers à l'Union européenne ;
- nous indiquerons le traitement TVA applicable aux plateformes et interfaces électroniques au 1^{er} juillet 2021.

ORATEURS

Aurélié SOLDAL, Avocate au Barreau du Brabant wallon, spécialisée en fiscalité, TVA, commerce international et intracommunautaire

Jeffrey VIGNERON, Avocat au Barreau de Bruxelles, spécialisé en encadrement juridique d'activités en ligne via le cabinet Lawgitech

Aurélié et Jeffrey allient leurs compétences pour dispenser ce webinaire. Au quotidien, ils œuvrent également ensemble pour conseiller de nombreuses entreprises dans le cadre du e-commerce.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date et horaire

Mardi 18 mai 2021, webinaire de 9h00 à 12h00

Vous pourrez suivre la formation en direct sur le Web. Vous recevrez les détails de connexion à l'avance par e-mail.

Attention ! L'adresse e-mail par laquelle vous procédez à l'inscription sera l'adresse à laquelle le lien vers le webinaire sera envoyé. Si vous vous inscrivez par l'intermédiaire d'une autre personne (secrétaire, collègue...), cette personne devra vous faire suivre le lien en question pour que vous puissiez vous connecter et suivre la formation.

Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement pas prises en compte.

Prix

175 € TTC : participation au webinaire

Documentation

Les participants recevront la documentation préparée par les formateurs.

Publics concernés

Avocats, magistrats, juristes d'entreprise, experts-comptables, fiscalistes.

Formation permanente

L'agrément a été accordé par l'ITAA (3 heures) et l'IJE (3 points), AVOCATS.BE (3 points). La demande d'intervention pour les frais des magistrats a été accordée par l'IFJ.

Renseignements complémentaires

Larcier Training

training@larcier.com

Numéro gratuit : 0800 39 067

Inscrivez-vous sans plus tarder !

Attention : Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement pas prises en compte.